

13*

La théorie
de la rente
agricole de Marx

La théorie de la rente de Marx comprend deux volets importants et étroitement liés, une théorie de la rente différentielle et une théorie de la rente absolue. Pour Marx, la propriété privée de la terre fait obstacle à l'accumulation du capital parce que les propriétaires fonciers accaparent une part de la plus-value produite dans l'économie. Dans une certaine limite, il en va de même de la théorie orthodoxe de la rente, qu'elle soit ricardienne ou néoclassique (bien que Ricardo ait tenté une distinction entre rente et profit alors que la théorie néoclassique regroupe ces catégories, comme nous le montrons plus loin). Dans la théorie néoclassique, les producteurs agricoles paient une rente en raison d'une combinaison de propriété privée et de contraintes naturelles ou techniques, par exemple, un manque de terres – soit de l'offre totale, soit de terres de meilleure qualité ou mieux localisées. Dans des versions plus élaborées, la demande en produits différents de la terre peut aussi être prise en compte. Dans un cas comme dans l'autre, la rente sert en partie à répartir « efficacement » les ressources entre les terres différentes, c'est-à-dire à égaliser les taux de rendement entre tous les capitaux de l'économie.

Deux propriétés intéressantes découlent de l'approche dominante. Tout d'abord la propriété de la terre détermine simplement qui va recevoir la rente, et non pas son niveau. Ensuite, le niveau de la rente est déterminé par les conditions techniques de production (et la demande). Ces caractéristiques du *mainstream* peuvent être utilisées pour mettre en évidence les spécificités de l'approche de Marx. Son

point de départ, ce sont les conditions sociales dans lesquelles les propriétaires fonciers s'approprient une partie de la plus-value sous la forme d'une rente. En d'autres termes, la théorie de la rente dérive de la relation entre la propriété de la terre et la production capitaliste, lesquelles sont nécessairement déterminées historiquement plutôt que technologiquement. Ainsi, il ne peut pas y avoir de théorie générale de la rente, et les conclusions obtenues dans certaines circonstances ne peuvent pas s'appliquer automatiquement aux autres.

Par conséquent, la rente ne peut être analysée simplement en fonction d'un effet général qui, par exemple, serait d'entraver la production capitaliste. Sinon, la « rente » résulterait de n'importe quel obstacle à l'investissement capitaliste (ce qui est le sens général de la notion marshallienne de quasi-rente de court terme, lorsqu'un capitaliste profite temporairement d'une meilleure méthode de production). Dans ce cas, un accès privilégié à la finance, aux marchés, aux bonnes grâces bureaucratiques et une multitude d'autres situations devraient être traitées de manière semblable à la théorie de la rente, tout comme dans le cas de la théorie néoclassique de la *recherche de rente*, de sorte que l'on renoncerait alors à une théorie spécifique du rôle social de la propriété foncière. En bref, la rente doit être examinée en relation avec les conditions historiques qui président à son existence, notamment au moment où le capitalisme tend à écarter les obstacles à son impératif d'accumulation. Pourquoi et comment la propriété foncière limite-t-elle l'accumulation du capital dans le temps et soutire-t-elle une part de la plus-value en provenance du capital industriel ?

C'est le chapitre le plus ardu de ce livre. Il est inséré ici pour deux raisons : premièrement, car il donne une application détaillée d'un point important de la méthode de Marx afin d'affronter une question qui, soi-disant,

contredit sa théorie de la valeur ; et, deuxièmement, en raison de l'actualité et de la pertinence des problématiques liées à la rente aussi diverses que le pétrole, l'extraction minière, le développement agricole, la revitalisation urbaine et le logement.

RENTE DIFFÉRENTIELLE I

La théorie de la rente différentielle (RD) de Marx ne peut être comprise qu'en examinant comment la propriété foncière intervient dans le fonctionnement du capital en matière agricole (ou ailleurs). Comment le processus de concurrence permet-il que la plus-value puisse être appropriée sous forme de rente, et quelles en sont les implications ? Pour faire face à ce problème, il nous faut faire une petite digression afin d'examiner comment les capitaux se concurrencent dans un même secteur, en l'absence d'une distorsion significative liée à la terre.

On a montré dans les chapitres 6 et 8 que les capitaux au sein d'un même secteur se concurrencent surtout en augmentant la productivité par des hausses de la composition organique du capital (COC). Cela ne se produit pas de manière uniforme dans le secteur, si bien qu'il tendra à y avoir d'importantes différences de productivité entre ces capitaux. Marx indique que les valeurs des marchandises sont déterminées par ces productivités individuelles différentes. Notons qu'il n'affirme pas que les valeurs doivent égaliser le temps de travail moyen du secteur (même en supposant que les travailleurs sont tous identiques dans l'économie). Par exemple, si la technique la plus favorable ou la moins favorable a suffisamment de poids comparé à la moyenne, alors c'est cette technique, plutôt que la moyenne, qui régule la valeur de marché du secteur. Dans les deux cas, des *profits*

excédentaires vont revenir aux capitaux qui produisent plus de valeur que la moyenne du secteur.

Marx explique la rente différentielle en commençant par la scinder en deux, la rente différentielle une (RD1) et la rente différentielle deux (RD2, traitée dans la section suivante). RD1 se concentre sur l'existence de profits excédentaires dans l'agriculture exclusivement en raison des différences de fertilité (sans tenir compte des coûts de transport et de commercialisation pour simplifier). Cela est habituellement associé à la marge extensive de Ricardo. Pour résumer, le capital ne peut pas circuler uniformément sur des terres ayant une même fertilité car ces terres ne sont pas forcément disponibles. Les capitaux affluant vers les meilleures terres se heurtent à l'obstacle de la propriété foncière, ils sont contraints par les propriétaires fonciers de renoncer à une part de leur profit excédentaire sous forme de la rente. Le résultat n'est pas simplement la création de la rente mais aussi une distorsion dans la formation de la valeur marchande dans l'agriculture. Dans l'industrie, les pires méthodes de production ne prédominent que si leur poids est exceptionnellement élevé, et les capitaux qui emploient les méthodes les plus productives capturent alors des profits excédentaires. Par contre, dans l'agriculture, les pires méthodes peuvent prédominer à cause de l'intervention de la propriété foncière, et les capitaux investis dans de meilleures terres (à hauts rendements) peuvent se voir contraints de céder leurs profits excédentaires sous la forme de RD1 aux propriétaires fonciers. Pour Ricardo, cela arrive indépendamment de la propriété de la terre (qui, pour lui, conditionne simplement qui reçoit les rentes déterminées par la fertilité). En revanche, pour Marx, la rente dépend toujours de la capacité des propriétaires fonciers à s'approprier le surplus différentiel attaché aux terres de bonne qualité.

Ainsi, l'existence de rentabilités différentes au sein du secteur agricole est une condition nécessaire mais non suffisante de l'existence de la RD1. Il faut aussi que ces profits excédentaires soient permanents et empochés par des propriétaires fonciers suffisamment puissants, sinon (comme dans les quasi-rentes de Marshall) la RD1 existerait non seulement dans tous les secteurs de l'économie, mais elle serait aussi érodée à l'instar des profits excédentaires dans l'industrie (lesquels tendent à être concurrencés en raison des mouvements de capitaux et de la diffusion des innovations techniques dans tous les secteurs). Pourtant, il faut noter que l'origine de la RD1 ne se trouve pas dans des conditions naturelles différentes en tant que telles. Celles-ci peuvent contribuer à des différences de productivité, mais elles ne créent les catégories ni du profit excédentaire ni de la rente différentielle. En effet, la RD dépend tout autant de l'utilisation des conditions naturelles (et des différences de productivité) sous des rapports de production capitalistes que de l'intervention de la propriété foncière. En d'autres termes, la rente existe non pas parce que les profits excédentaires existent, mais simplement parce que c'est le propriétaire foncier qui se les approprie en lieu et place du capitaliste.

RENTE DIFFÉRENTIELLE 2

La théorie de la RD1 de Marx est construite sur la base d'applications *égales* du capital à des terres *différentes*, où les profits excédentaires (et la rente) proviennent des différences de fertilité plus ou moins permanentes entre ces terres. La rente différentielle du second type (RD2) est aussi en lien avec la concurrence au sein du secteur agricole. Toutefois, la RD2 est due à l'appropriation des profits excédentaires créés

par des différences temporaires de productivité résultant de l'application de capitaux *inégaux* sur des terres *également* fertiles. Dans ce cas, les propriétaires fonciers bénéficient du progrès social avec l'introduction des innovations techniques et en organisant la production à grande échelle sur leurs terres, si bien qu'ils s'approprient une part du surplus additionnel. À mesure que l'accumulation progresse dans l'agriculture, que la productivité augmente et que les profits excédentaires s'accroissent, la propriété foncière peut s'approprier une part croissante de ce surplus.

Pourtant, il est manifeste que les propriétaires fonciers ne pourront pas obtenir la totalité des profits excédentaires qui forment la base potentielle de la RD2; et ces profits supplémentaires tendent à s'éroder à mesure que l'importance anormale des investissements en capital devient la norme dans tout le secteur. Cependant, la RD2 réduit nécessairement l'incitation des fermiers capitalistes à investir intensivement (davantage de capitaux et une meilleure technologie sur les mêmes terres) plutôt qu'extensivement (la même technologie sur davantage de terres), ce qui limite le développement technique de l'agriculture. C'est pourquoi Marx soutient que l'agriculture tend à bénéficier d'un rythme du progrès technique plus lent que l'industrie. C'est peut-être la conclusion la plus importante qu'il faut tirer de la théorie de la RD2 chez Marx: son souci dynamique des obstacles au développement de l'accumulation du capital, plutôt que la formulation statique de la répartition de la plus-value sous forme d'une rente.

Si la RD1 et la RD2 étaient indépendantes l'une de l'autre, l'analyse de la RD, comme simple addition de la RD1 et de la RD2, serait maintenant achevée. Car alors, la RD1 aurait pour effet d'égaliser les profits entre des terres de qualités différentes pour une application de quantités égales de capital, si bien que la RD2 pourrait être calculée à

partir des différences de rentabilité résultant de l'utilisation de capitaux inégaux. Alternativement, la RD2 égaliserait les effets d'applications différentes du capital de telle manière que la RD1 pourrait être calculée à partir des différences de fertilité entre les terres. Pourtant, cette procédure est sans fondement. En fait, dans le Livre 3 du *Capital*, Marx n'a jamais examiné la RD2 dans la forme pure d'applications inégales du capital aux mêmes terres. Il discute toujours la RD2 en présence de la RD1 – c'est-à-dire de terres de qualité inégale. Marx procède ainsi car cela permet d'analyser la détermination quantitative de la RD2 en ayant fixé la base qualitative de son existence.

Dans le présent chapitre, la RD1 et la RD2, pour des raisons de clarté de présentation, ont chacune été déterminées à partir de certaines abstractions concernant la répartition des capitaux et la fertilité, mais rien ne permet d'affirmer que la relation entre la RD1 et la RD2 est purement additive. Il faut nécessairement une analyse plus complexe de la coexistence de terres inégales et de capitaux différents sur ces terres, et aussi des questions de différences de qualité et de localisation de la production (et de la vente), lesquelles peuvent varier au cours du temps pour diverses raisons. Pour la RD1 se pose le problème de déterminer quelle est la moins bonne terre en présence d'utilisations inégales du capital (RD2). Certaines terres, par exemple, peuvent être moins bonnes pour un certain niveau d'investissement mais pas pour d'autres niveaux. Concernant la RD2 se pose le problème de la détermination du niveau normal d'investissement lorsqu'on a affaire à des terres différentes (RD1). Certains capitaux peuvent être normaux pour certains types de terres et d'autres capitaux normaux pour d'autres types de terres. Une difficulté supplémentaire se pose pour la RD2 dans la mesure où la productivité décroissante d'investissements

supplémentaires n'autoriserait pas de profits excédentaires pour des capitaux anormalement importants, à moins que la valeur marchande du produit agricole n'augmente. Cela soulève la question de savoir si la valeur de marché devrait être déterminée par la productivité individuelle d'une parcelle de terre donnée, ou si elle pourrait être déterminée par une partie du capital investi sur cette terre. En d'autres termes, le volume du capital normal est-il toujours le capital total appliqué à une terre, ou peut-il s'agir d'une fraction de ce capital? Même le terme « capital normal » peut se révéler inapproprié, car l'investissement en capital sur une terre particulière est toujours spécifique plutôt que général.

Ces problèmes concernent la détermination simultanée de *la plus mauvaise terre* et du *capital normal* dans l'agriculture. L'interaction des deux donne lieu à la valeur marchande du produit agricole, à partir duquel les rentes différentielles peuvent être calculées. Ce problème ne se pose pas pour le capital industriel parce que la détermination du capital normal est synonyme de détermination de la valeur. Il a été montré ci-dessus qu'il en va de même pour chacune des RD1 et RD2, en l'absence d'une des deux. Pour la RD1 dans sa forme pure (des capitaux égaux), la détermination de la moins bonne terre est synonyme de détermination de la valeur, alors que pour la RD2 dans sa forme pure (des terres de qualité équivalente) c'est la détermination du capital normal qui intervient dans la détermination de la valeur.

Ce problème de la détermination conjuguée du capital normal et de la moins bonne terre (ou, plus exactement, de la terre normale, car la terre la moins bonne n'est peut-être pas celle qui sert à déterminer la valeur) ne peut pas être résolu abstraitement; par conséquent, la RD1 et la RD2 ne peuvent pas être déterminées simplement en théorie. Comme nous l'avons examiné précédemment,

elles dépendent de conditions historiquement contingentes concernant la manière dont l'agriculture s'est développée de par le passé et la manière dont elle est liée à l'accumulation du capital en termes d'accès des capitalistes à la terre (ce qui peut être influencé par des conditions légales, financières ou autres). De plus, les changements dans les cultures et les techniques de production modifient la demande en terres ainsi que la définition de la meilleure et de la moins bonne terre. En bref, la théorie de la RD n'amène pas spécialement à une analyse déterminée de la rente, mais elle révèle certains des processus par lesquels elle peut être étudiée historiquement, ou du moins donne un cadre au sein duquel les situer.

LA RENTE ABSOLUE

Si la clé de la formation de la rente différentielle est la détermination de la valeur et la présence de profits excédentaires dans le secteur agricole, la base de la formation de la rente absolue (RA) est la transformation des valeurs de marché en prix de production (voir chapitre 10). Dans ce sens, la RA s'écarte de la RD. Les deux formes de rente sont relatives à l'obstacle que pose la propriété foncière à l'investissement en capital, et toutes deux donnent lieu à l'appropriation du profit excédentaire sous la forme de rente. Pourtant la RD et la RA se situent à des niveaux d'analyse distincts et leur origine est différente. La RD provient des écarts de productivité au sein de l'agriculture alors que la RA dérive des différences de productivité entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie.

En termes formels, on peut énoncer la théorie de la RA de Marx comme suit : en raison des barrières imposées par la propriété foncière, précédemment expliquées dans l'analyse

de la RD2, l'agriculture a tendance à avoir une COC plus faible que l'industrie ; c'est pourquoi l'agriculture emploie une plus grande proportion de travail vivant, ce secteur produit une plus-value supplémentaire et, en l'absence de rente, son prix de production serait en dessous de sa valeur. Toutefois, il s'agit d'une analyse entièrement statique. En termes dynamiques (les détails algébriques sont donnés ci-dessous), la formation des prix de production dépend de la concurrence et de la mobilité du capital entre les secteurs. Néanmoins, la propriété foncière gêne les flux vers l'agriculture et la formation des prix de production dans le secteur. Pour cette raison, les propriétaires fonciers peuvent imposer une RA aux flux de capitaux arrivant sur de nouvelles terres (ou une RD2 sur les flux vers les terres déjà utilisées). Cette charge s'ajoute au prix de production dans le prix des marchandises agricoles. À la limite, ces marchandises pourraient être vendues à leur valeur, si la différence entre leur prix de vente et leur prix de production est captée comme RA. Dans ce cas, la rente absolue disparaîtrait premièrement si le rythme de développement de l'agriculture était égal à celui de l'industrie et si la COC de l'agriculture était égale (ou supérieure) à la moyenne sociale, *et* deuxièmement si toutes les terres avaient été mises en culture, car la RA dépend des mouvements de capitaux vers les nouvelles terres.

Il existe une autre interprétation de la théorie de la RA de Marx, dans laquelle les propriétaires fonciers perçoivent une rente parce qu'ils peuvent s'opposer au flux de capital vers l'agriculture. Pourtant, il ne s'agit alors que de la RA comme rente de monopole. Des considérations similaires seraient valables en l'absence de propriété foncière, par exemple si un brevet était indispensable au processus de production. Ce parallèle est insuffisant pour deux raisons. Premièrement, le raisonnement procède uniquement d'une

théorie statique de la répartition de la plus-value. Deuxièmement, dans cette interprétation, les conditions d'existence de la RA posées par Marx deviendraient arbitraires. Cela vaut pour la dépendance de la RA vis-à-vis d'une faible COC dans l'agriculture, en particulier lorsqu'il est reconnu que les COC diffèrent entre les secteurs industriels sans qu'une rente soit formée. En outre, même dans l'agriculture il n'y aurait pas de raison pour que la RA soit limitée à la différence entre valeur et prix de production. Si la RA était une rente de monopole, le prix de marché des biens agricoles pourrait passer au-dessus de leur valeur selon la capacité et la volonté des propriétaires terriens d'imposer de tels prix.

Toutefois, la discussion des conditions dans lesquelles la RA disparaîtrait que développe Marx indique qu'une théorie statique n'est pas impliquée. Ce qui importe, comme nous l'avons expliqué plus haut, c'est le rythme de développement de l'agriculture par rapport à l'industrie et la mobilité potentielle des capitaux vers de nouvelles terres. Bien entendu, ces conditions peuvent être interprétées de manière statique (par exemple, en considérant que toute terre est louée et que tous les secteurs sont au même niveau de développement); mais, sinon, les autres concepts utilisés, particulièrement la COC, doivent être interprétés dans la dynamique de la théorie de l'accumulation de Marx. En entreprenant cette tâche, il sera montré ci-dessous que la théorie de la RA élaborée par Marx est totalement cohérente avec son analyse de l'accumulation du capital.

Supposons pour commencer que la COC dans l'économie est donnée par c/v et qu'elle peut être augmentée dans n'importe quel secteur (y compris l'agriculture) par un facteur $b > 1$, tel qu'une quantité donnée de travail transformerait le capital constant bc en produits finis, plutôt que c . Dans l'agriculture, avant l'augmentation de

la COC, ou si celle-ci n'a pas lieu, la différence (d) entre la valeur et le prix de production est :

$$d = (c + v + pl) - [(c + v) (1 + r)] = pl - (c + v) r$$

Avec un changement technique dans toute l'économie, sauf dans l'agriculture, le taux général de profit tp , passe de $pl / (c + v)$ à $pl / (bc + v)$. Dans l'agriculture, dans la mesure où la culture intensive est entravée, la quantité de valeur transformée par v reste au niveau c plutôt que de passer à bc comme dans les autres secteurs. C'est pourquoi, en partant de la formulation d ci-dessus et du nouveau taux de profit tp , la différence entre la valeur et le prix de production dans l'agriculture devient :

$$\begin{aligned} d &= pl - \frac{(c + v) pl}{bc + v} = \frac{(bc + v) pl - (c + v) pl}{bc + v} \\ &= \frac{(b - 1) c pl}{bc + v} = (b - 1) c tp \end{aligned}$$

Cette différence, d , est égale au taux de profit, tp , multiplié par le capital constant supplémentaire mis en mouvement ou, autrement dit, aux profits excédentaires résultant d'une COC plus élevée. Ces profits excédentaires pourraient être captés comme RD2 si la COC avait augmenté sur les terres déjà mises en culture, l'excédent revenant aux propriétaires fonciers et non pas aux capitalistes comme dans d'autres secteurs. En résumé, la RA est limitée par les frais maximum qu'implique la culture extensive sur de nouvelles terres, compte tenu des possibilités alternatives pour les investissements concurrents dans l'agriculture intensive. Cela correspond à la différence entre la valeur et les prix de production dans l'agriculture. En d'autres termes, il s'agit de choisir entre investir intensivement dans des terres déjà exploitées, tout en renonçant à tout ou partie des profits excédentaires au bénéfice des propriétaires terriens, ou investir dans de nouvelles terres et assumer des frais potentiellement de même ampleur. Le point important

n'est pas tant que le prix de production tend à dépasser sa valeur dans l'agriculture (ou là où la terre est impliquée) – ce qui a été le point sur lequel la littérature, généralement critique à l'égard de Marx, s'est concentrée – mais plutôt que la présence de la propriété foncière peut empêcher l'accumulation du capital (et influence sans aucun doute sa nature) avec, pour conséquence, la formation possible d'une rente absolue.

Ainsi, nous avons montré que la théorie de la rente formulée par Marx constitue une continuation cohérente de sa théorie de l'accumulation du capital quand elle est confrontée à la barrière de la propriété foncière. Pour lui, la rente caractérise la forme économique des rapports de classes dans l'agriculture et elle ne peut être comprise qu'en étudiant la relation entre le capital et la terre. La rente dépend de la production et de l'appropriation de la plus-value par l'intervention de la propriété foncière. La rente différentielle dépend de l'existence de profits excédentaires issus de la concurrence au sein du secteur agricole. La RD1 résulte des différences de productivité dues aux conditions « naturelles », ce qui conduit des capitaux égaux à obtenir des taux de profit différents dans l'agriculture. La RD2 résulte des rendements différents d'applications inégales du capital (capitaux de tailles différentes) dans l'agriculture. Dans l'industrie, les profits excédentaires reviennent au capital le plus productif. Au contraire, dans l'agriculture, ils peuvent se voir appropriés comme rente. Finalement, la RA naît de la différence entre la valeur et le prix de production dans l'agriculture, en raison de son plus faible niveau de COC comparée à la moyenne, tant que la propriété foncière entrave l'accumulation et l'accroissement de la COC. Là où les capitalistes possèdent leur propre terre, ou bien là où ils sont incités à accumuler par les propriétaires fonciers, ces obstacles n'ont pas cours.

Chez Marx, la théorie de la rente s'appuie sur ses théories de la production, de l'accumulation, de la formation de la valeur et des prix de production. Ainsi, il s'agit là de l'application la plus complexe de sa compréhension de l'économie capitaliste. En même temps, elle montre clairement ses propres limites en exposant combien l'analyse future dépend exactement de la manière dont la propriété foncière s'est développée et de la manière dont elle interagit avec le développement capitaliste.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ce qui est le plus sujet à controverse dans la théorie de la rente par Marx (ou, plus exactement, dans la propriété foncière) est de savoir si elle diffère ou non, et comment, de la théorie de la rente différentielle de Ricardo, si la rente absolue est une rente de monopole ou si une COC plus faible dans l'agriculture est arbitraire (et si la RA se limite à la différence entre valeur et prix). Toutefois, l'importance de la théorie de Marx réside moins dans le fait de fournir une théorie de la rente et des prix que dans celui d'attirer l'attention sur les différentes trajectoires historiques par lesquelles la propriété foncière a influencé la vitesse, le rythme et la direction de l'accumulation du capital – que ce soit dans le contexte de l'agriculture, du secteur pétrolier ou de la « revitalisation urbaine ».

La théorie de la rente est développée par Marx notamment dans Karl Marx (1969, chap. 1-14, 1981a, partie 6). Le présent chapitre s'appuie sur Ben Fine (1982, chap. 4 et 7, 1986, 1990b). Pour des approches similaires, voir Cyrus Bina (1989), David Harvey (1999, chap. 11) et Isaak I. Rubin (1979, chap. 29); voir aussi le débat dans *Science & Society* (70 (3), 2006).